



Avec la participation dans les Ardennes du Comité de défense des hôpitaux de proximité des Ardennes, d'ATTAC, de la Confédération Générale du Travail, de la France Insoumise Charleville/Sedan, de la Fédération Syndicale Unitaire, de Génération.s, du Parti Communiste Français, du Parti Socialiste Charleville-Mézières.

La sécurité sociale, notre bien commun !

Réunion débat

jeudi 15 février à 18 h

à Charleville-Mézières, salle de Nevers

avec la participation de **Jean-Claude CHAILLEY**

membre du secrétariat de Convergence Nationale
des collectifs de défense et de promotion des services publics

et de **Bernard CANNONE**

administrateur CGT à la CPAM des Ardennes

Contact : collectifHcharleville@gmail.com

Retraites, santé ..., la Sécurité Sociale est plus menacée que jamais. Le dogme de la réduction du « coût » du travail et des dépenses publiques a par ailleurs instillé le doute sur la pérennité d'un système reposant sur un financement solidaire.

Poursuivant cette cure d'austérité, le Gouvernement du Président Macron et sa majorité visent à aller bien plus loin en programmant la suppression de toutes les cotisations sociales (augmentation de la CSG et exonération de toutes les cotisations patronales).

En ce qui concerne la branche maladie, c'est à terme l'instauration d'un simple filet de sécurité. Tout le reste serait renvoyé aux compléments santé alors qu'elles sont profondément inégalitaires.

**Comment aller vers le
remboursement des soins à 100% ?**

**Comment transformer le service
public de la santé pour qu'il réponde
mieux à nos besoins ?**

**Quels financements nouveaux pour
la Sécurité Sociale ?**

**Comment développer la défense de
tous les services publics ?**

VENEZ EN DEBATTRE !

Convergence nationale des collectifs de défense et de promotion des services publics.

La Convergence est née en 2005 de la volonté de s'unir pour mobiliser l'ensemble des forces susceptibles de porter une véritable alternative aux politiques de démantèlement et de privatisation des services publics.

Elle rassemble des collectifs locaux élus-usagers-personnels, et des organisations syndicales- associatives-politiques pour combattre au niveau local, national et européen.

Vecteurs d'égalité pouvant permettre l'égalité effective des droits les services publics (comme outils) et le service public (comme concept) sont nécessairement au cœur de toute alternative crédible. Leur démocratisation et leur reconquête est un enjeu essentiel. Force de propositions, la Convergence a publié en 2017 un **manifeste pour le service public du XXIème siècle** : au verso de ce tract figurent de larges extraits de la partie consacrée à la Sécurité Sociale.

Pour une reconquête de la « Sécu »

Depuis 1945, notre système de protection sociale a longtemps permis de garantir à l'ensemble de la population un haut niveau de protection à tous les âges de la vie. Mais les reculs considérables opérés depuis des décennies mettent à mal la logique de droits et de solidarité intergénérationnelle sur laquelle il s'était construit. (...)

La Sécurité sociale est de plus en plus fragilisée et remise en cause. Avec les allègements, les exonérations et la baisse de leurs taux, les cotisations sociales patronales n'ont cessé d'être réduites. Les réformes successives des retraites privent de plus en plus de salariés d'une **retraite décente**, ce qui ouvre la voie à la capitalisation pour ceux qui en ont les moyens. Plus soumises à la précarité, aux carrières incomplètes et au temps partiel, les **femmes** sont les premières victimes de ces politiques. (...)

Parce que la santé n'est pas une marchandise, qu'elle est l'un des biens les plus précieux, elle nécessite une assurance maladie à la hauteur des besoins, une protection sociale du 21^e siècle fidèle aux valeurs fondées par le Conseil National de la Résistance en 1945. La France a les moyens à la fois de mener une politique ambitieuse de prévention et d'aller vers une prise en charge des soins à 100 %, dans le cadre d'un système de santé publique débarrassé des dépassements d'honoraires, des franchises et autres forfaits, où le prix du médicament est maîtrisé et transparent, où la prise en charge est globale.

1/ LES CONSÉQUENCES DU DÉSENGAGEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE

Les politiques gouvernementales successives, qui organisent un désengagement de la branche maladie de la Sécurité sociale, s'inscrivent dans une logique de **marchandisation de la santé**.

Des médicaments sont déremboursés alors que des soins et dispositifs médicaux sont eux remboursés très insuffisamment (optique, dentaire...). La pilule contraceptive, elle-même, ne l'est pas toujours ... et la liste ne cesse de s'allonger. **Le reste à charge des patients n'a cessé d'augmenter et on assiste à un transfert progressif vers les complémentaires-santé**.

Si la Sécurité sociale rembourse encore 100 % des affections de longue durée (ALD), elle ne rembourse plus en moyenne que 50 % des soins courants. Dans les faits, cette politique se traduit par une augmentation progressive de la population qui diffère ou renonce à des soins.

L'objectif de cette politique est de replier la Sécu sur le risque lourd ou « gros risque » (hôpital, affections longue durée) et de laisser le « petit risque » aux complémentaires-santé qui évoluent dans un univers très concurrentiel, en application des directives européennes depuis 1992.

Les complémentaires santé ont des pratiques tarifaires qui segmentent les risques et pénalisent les plus malades et les plus âgés. (...) On s'éloigne ainsi chaque jour un peu plus du principe fondamental de la Sécurité sociale (**chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins**).

Géré suivant une logique managériale, **l'hôpital public fait l'objet de réductions budgétaires qui mettent à mal ses missions de service public**. L'organisation du temps de travail entraîne une forte souffrance des personnels soignants et non soignants qui se répercute sur les usagers.

Les déserts médicaux se développent (...) On assiste à l'instauration d'une médecine à plusieurs vitesses avec un accès aux soins de plus en plus inégalitaire sur le plan social comme territorial. (...) Dans ce contexte, le virage ambulatoire imposé ne peut se faire qu'au détriment de la santé des patients. (...)

2/ POUR UNE TOUT AUTRE POLITIQUE DE SANTÉ ALLANT VERS LE 100 % SÉCU

Nous voulons ouvrir un large débat citoyen pour renouer avec l'ambition initiale de la Sécurité sociale. Cette politique de santé publique ambitieuse vise une organisation démocratique des soins en fonction des besoins de la population.

Cela passe :

- ⇒ par un maillage du territoire national avec la création de centres de santé public ;
- ⇒ par les moyens humains et financiers permettant aux établissements publics de santé et à l'hôpital public de remplir l'intégralité de leurs missions ;
- ⇒ par la création d'un pôle public du médicament ;
- ⇒ par l'interdiction des dépassements d'honoraires et la suppression des forfaits ;
- ⇒ par une véritable politique de prévention en matière de santé prenant en compte tous ses déterminants (travail, environnement, logement,...) ;
- ⇒ par le droit et l'accès effectifs à la contraception et à l'avortement (éducation, planning familial, centre IVG...)
- ⇒ par une prise en charge par la Sécurité sociale de la perte d'autonomie ;
- ⇒ par le retour à une véritable démocratie sociale.

3/ UN FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE À LA HAUTEUR DES BESOINS

Toutes les études montrent l'attachement des Français à une Sécurité sociale de haut niveau pour tous. Le débat citoyen sur la santé évoqué plus haut doit également porter sur la question du financement. Celui-ci doit permettre la satisfaction des besoins qui auront été démocratiquement définis.

Cela suppose de rechercher des recettes supplémentaires dans le cadre d'un autre partage des richesses et en premier lieu :

- ⇒ de revenir sur toutes les mesures d'allègement et d'exonération des cotisations sociales patronales ;
- ⇒ de lutter contre la fraude aux cotisations sociales des entreprises ;
- ⇒ de garantir une réelle égalité salariale femmes-hommes ;
- ⇒ d'engager une politique ambitieuse en matière d'emploi et de salaires.